



Note conjointe sur l'évaluation des marchés et la situation alimentaire au Sahel*

Points saillants :

- **Situation alimentaire critique confirmée dans certaines zones localisées (bande sahélienne au Tchad, extrême Nord de Tillabéry, Centre de Tahoua et Est de Zinder au Niger, bande sahélienne du nord des régions de Koulikoro, Ségou et Mopti au Mali, Nord, Sahel et Plateau central au Burkina Faso, Sud-est de la Mauritanie) ;**
- **Les marchés peuvent assurer la disponibilité alimentaire dans la majeure partie de la région à l'exception du sahel tchadien, s'ils ne subissent aucune d'entrave ;**
- **Niveau anormalement élevé des prix des denrées alimentaires ;**
- **En perspectives, une dégradation de la sécurité alimentaire dans ces zones est prévisible, si les actions d'atténuation programmées ne sont pas mises en œuvre à temps.**

I. SITUATION ALIMENTAIRE

La campagne agricole 2011-2012 au Sahel et en Afrique de l'Ouest s'est achevée avec des baisses de production céréalière. Cette baisse est plus accentuée au Tchad, au Niger, au Mali, en Mauritanie et au Burkina Faso. Les niveaux de production céréalière enregistrent des déficits variant entre 15 % et 52 % par rapport à l'année dernière. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, des baisses sont enregistrées entre 9% et 38%.

Au **Tchad**, la production céréalière prévisionnelle s'établit à 1 600 000 tonnes avec un déficit brut de 625 000 tonnes par rapport aux besoins de consommation. Au **Niger**, les résultats définitifs de l'enquête agricole établissent une production céréalière à 3 628 000 tonnes ; accentuant ainsi le déficit brut prévisionnel établi en novembre 2011 (de 519 000 tonnes à 692 500 tonnes.).

En **Mauritanie**, la production céréalière prévisionnelle se chiffre à 124 000 tonnes. Ce niveau de production laisse apparaître un déficit brut de 465 000 tonnes par rapport aux besoins de consommation. Au **Mali**, la production céréalière prévisionnelle est estimée à 5 138 000 tonnes. Même si le bilan céréalier laisse apparaître un excédent brut de 555 000 tonnes par rapport aux besoins, il faut noter cependant que cette production a connu une baisse notable de 20% par rapport à la dernière campagne. Au **Burkina Faso** la production céréalière prévisionnelle est estimée à 3 822 000 tonnes. Le bilan céréalier fait ressortir un déficit brut de 31 600 tonnes.

Au **Sénégal** la production céréalière est estimée à 1 212 000 tonnes soit une baisse de 31% par rapport à l'année dernière.

* Cette note a été élaborée suite aux missions conjointes effectuées du 9 au 19 janvier 2012 au Tchad, au Niger, en Mauritanie, au Mali et au Burkina Faso par le dispositif régional de prévention des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CILSS, FAO, FEWS NET, PAM), en collaboration avec les Gouvernements et des ONG.

Cependant, dans la plupart de ces pays, les résultats définitifs de l'enquête agricole ne sont pas encore disponibles, toutefois de l'avis général, le niveau de production sera plus faible que prévu.

Si dans la plupart des pays de la sous-région, le déficit de production sera atténué par le truchement des marchés, cela ne sera pas le cas dans certaines zones enclavées notamment dans la bande sahéenne du Tchad, compte tenu du niveau de déficit et de la faiblesse de son système commercial. Il en est de même pour le Nord du Mali et le Nord ouest du Niger pour des raisons d'insécurité.

Au stade actuel, les stocks paysans et communautaires sont faibles. Les stocks institutionnels (offices des stocks de sécurité et stocks stratégiques) sont en deçà du niveau conventionnel variant de 35 000 tonnes à 100 000 tonnes. Des achats institutionnels mobilisables en mi février sont en cours au Niger ; 43 000 tonnes sont en cours d'acquisition sur un objectif de 100 000 tonnes.

Globalement, le disponible fourrager est en deçà de celui d'une année moyenne dans tous les pays. La régénération des herbacées a été discontinuée (ou stoppée) par l'allure des pluies en divers endroits. Cette année, la transhumance a été précoce dans tous les pays. En ce qui concerne les conditions d'abreuvement, elles sont déjà mauvaises en Mauritanie, au Tchad et dans les cercles de Douentza, Koro et Bankass au Mali. Les principaux produits animaux (lait, viande et œufs) sont en forte baisse dans l'ensemble des régions.

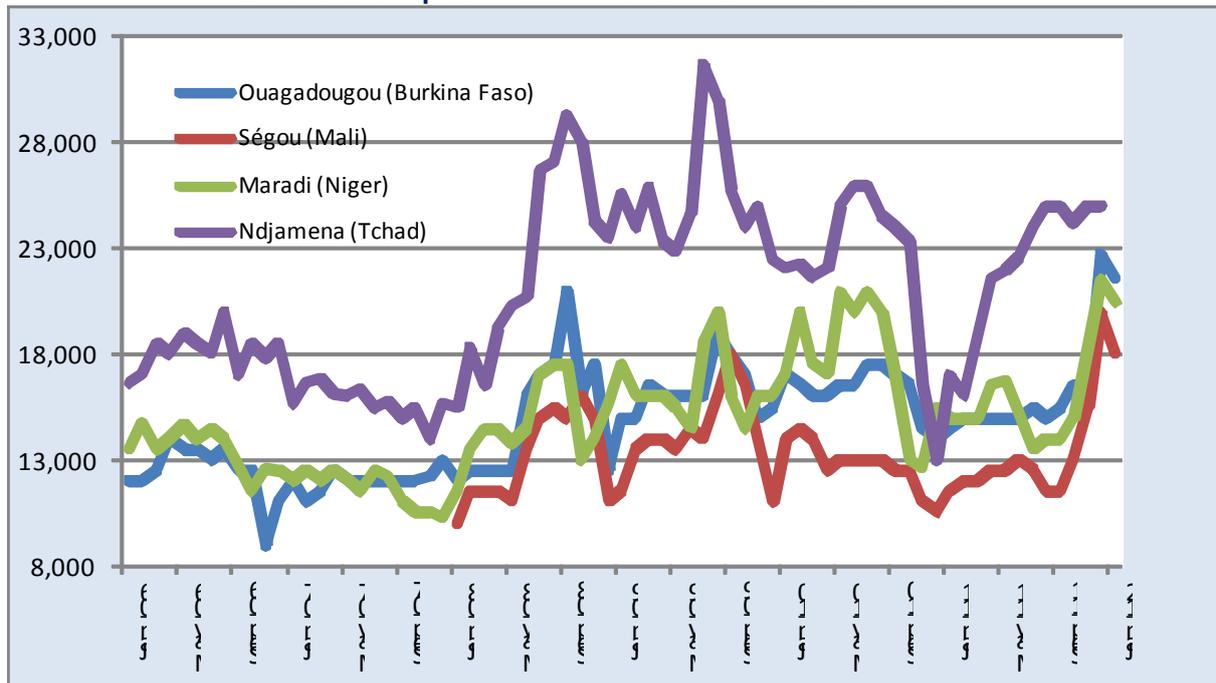
Jusqu'à présent, la réponse des marchés aux déficits de production est globalement moins favorable qu'en 2009/2010, période pendant laquelle des flux soutenus de produits de la zone soudanienne vers le Sahel avaient permis d'atténuer les déficits et limiter les hausses de prix en zone déficitaire. En revanche, en 2011/2012, la réponse des marchés est moins efficace, en particulier dans le bassin central. Cette évolution peut s'expliquer par la dispersion des poches de déficit et le niveau élevé des prix dans certains pays côtiers, facteurs qui alimentent des tensions sur les trois bassins de commercialisation ouest africains.

Dans le bassin Ouest, les hausses des prix des céréales sèches se situent entre 25 et 33%, par contre le prix du riz importé reste stable. On assiste à un renforcement des flux en produits importés, notamment en riz et blé. Compte tenu de l'accalmie sur les marchés internationaux des céréales, et de la bonne intégration des filières importées en Mauritanie, les produits importés pourront globalement palier aux déficits alimentaires engendrés par la baisse de production nationale. Les consommateurs, qui s'approvisionnent en riz et blé en lieu et place de céréales sèches, feront néanmoins face à une hausse des prix. Le marché des petits ruminants, saturé, est peu porteur.

Dans le bassin central, on constate des augmentations de 50 à 60% par rapport à la moyenne pour le prix des céréales sèches. On constate également une prolongation des flux d'approvisionnement vers le nord de la **Côte d'Ivoire**. Le **Ghana**, sujet à de fortes hausses de prix du maïs, n'est pas en mesure d'exporter en quantité suffisantes des produits céréaliers vers le Sahel. Les évolutions du marché mondial n'auront qu'une influence limitée sur l'évolution des prix et des approvisionnements dans la partie enclavée du bassin sahéen. Au Mali et au Burkina, les gouvernements ont pris des mesures pour limiter l'exportation des céréales sèches, susceptible pourra d'aggraver les difficultés d'approvisionnement et la hausse des prix en zone déficitaire dans les pays voisins.

Dans le bassin Est, les prix ont augmenté de 30 à 40% par rapport à la moyenne, soit moins que dans le bassin central. Les stocks commerçants sont adéquats au Nord-Nigéria, facteur qui renforcera la capacité des marchés à atténuer les déficits, si les échanges transfrontaliers se maintiennent. La situation politique et économique au Nigéria et ses répercussions sur le commerce et les coûts du carburant, pourraient affecter négativement les flux transfrontaliers en direction des pays voisins. Cependant, les zones enclavées du Sahel Tchadien (Kanem, Bahr el Ghazal) pourront connaître des problèmes localisés de disponibilité.

Evolution des prix du mil au détail de 2006 à 2012 au Sahel



Source : données SIM nationaux

Pour le moment, les marchés sont en général bien approvisionnés, à l'exception de la zone sahélienne du Tchad et de certaines zones du Mali. Les systèmes d'approvisionnement se sont modifiés notamment en Mauritanie, où les marchés ruraux et centre urbains secondaires sont directement approvisionnés à partir de la capitale et des pays voisins.

Les zones déficitaires du bassin central s'approvisionnent en particulier au nord de la Côte d'Ivoire. Les flux transfrontaliers sont très importants dans le ravitaillement et le transfert intra et inter pays des produits des zones de production vers les marchés où leurs demandes sont plus fortes (zones déficitaires). Avec la crise sociale au Nigeria, les flux vers ses voisins connaissent un fort ralentissement. Il en sera de même entre le Burkina Faso et le Mali suite à des mesures administratives.

La demande de consommation locale est la plus importante comme d'habitude eu égard au caractère structurellement déficitaire des productions locales et la baisse drastique de 2011 dans le Sahel occidental. La plus grande demande émane de la reconstitution des stocks publics, communautaires et familiaux. En particulier, l'anticipation de la reconstitution des stocks publics contribue aux tensions sur les marchés en période post-récolte.

Sur les marchés céréaliers, les prix des produits alimentaires de base restent toujours à un niveau élevé sur l'ensemble des pays par rapport à leurs niveaux de janvier 2011. En effet, les prix des céréales locales (mil, sorgho et maïs) sont en hausse continue depuis septembre 2011. Ils varient en hausse de 25 % à 90 % par rapport à l'année dernière et à la même période (janvier 2011).

Les prix ont connu cette année, une forte augmentation dans la période post-récolte, passant de 11 500 FCFA par sac en septembre 2011 à 18 000 FCFA à Ségou en Janvier 2012.

Plusieurs facteurs internes et externes ont influé sur le fonctionnement normal des marchés, induisant des hausses précoces, voire très fortes des prix par endroits, notamment :

- La période de soudure, les mauvaises récoltes et le contexte international (hausse des prix du carburant,
- le coût élevé du transport et le taux de change de la monnaie ouguiya en Mauritanie ;
- le comportement des commerçants anticipant la reconstitution des stocks publics ;
- les tracasseries routières.

Les marchés des produits alimentaires continueront à être affectés par les facteurs suscités jusqu'aux prochaines récoltes. L'équilibre est très précaire compte tenu des caractéristiques de l'offre. Les hausses exagérées des prix sont toujours possibles.

Les prix du bétail sur pied en Mauritanie, au Mali et au Tchad ont accusé des baisses dues notamment au déstockage provoqué par le manque de pâturages, à la rareté des points d'abreuvement et à l'interruption des flux de bétail vers le Nigeria. Il faut noter que la réouverture du corridor ivoirien a permis de stabiliser les prix dans les zones Sud du Mali.

Concernant la **situation nutritionnelle**, dans certaines localités, le taux de malnutrition infantile dépasse le niveau d'alerte. Par exemple, dans la région de Tillabéry (Ouest du Niger), l'une des zones les plus touchées par la sécheresse, le taux de malnutrition aigüe a atteint plus de 13% selon les résultats préliminaires de l'enquête nutritionnelle d'octobre 2011, se rapprochant du seuil d'urgence de 15%. Dans les autres pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad), la situation nutritionnelle des enfants de 6 à 59 mois et des femmes enceintes et allaitantes devrait être surveillée notamment dans les zones à risque de difficultés alimentaires, afin d'éviter son aggravation.

Au Burkina Faso, selon les estimations du SAP, les populations vulnérables sont évaluées à 1 671 178 personnes.

Au Niger, selon l'enquête de vulnérabilité des ménages de novembre/décembre 2011, environ 5 458 000 personnes sont en insécurité alimentaire et nutritionnelle, soit 34,9% de la population totale, dont 1 324 000 en insécurité alimentaire sévère.

En Mauritanie, suite à l'enquête de vulnérabilité de novembre/décembre 2011 réalisée par le CSA et le PAM, révèle que 540 000 personnes dans les zones rurales souffrent d'insécurité alimentaire. Au nombre desquelles, 290 000 personnes sont en insécurité alimentaire sévère et 250 000 en insécurité alimentaire modérée. En milieu urbain, près de 160 000 personnes étaient en insécurité alimentaire au mois de décembre 2011.

II. MOYENS D'EXISTENCE ET STRATEGIE D'ADAPTATION

Dans beaucoup de régions, l'élevage assure en premier lieu l'essentiel des revenus qui permettent de satisfaire les besoins de consommation. Il est suivi de l'émigration et surtout de l'exode, du commerce, de l'orpaillage, de la vente des produits agricoles et maraîchers, etc. La vente des animaux pour reconstituer les stocks familiaux avant la détérioration prévisible des termes de l'échange encore favorables reste largement pratiquée par les ménages d'agropasteurs. Une des stratégies mises en œuvre par les ménages éleveurs pour obtenir les céréales consiste à vendre les vieilles vaches à la réforme. Il arrive même que des femelles en gestation ou allaitantes soient mises sur le marché.

Exceptés les emboucheurs qui utilisent à l'heure actuelle les stocks fourragers, les autres éleveurs attendent la fin mars, qui correspondra à l'épuisement total des pâturages pour entamer les réserves. Le développement de la biomasse n'ayant pas été satisfaisant, ces réserves ne couvriront pas le reste de la saison sèche avant l'hivernage si rien n'est fait pour aider les éleveurs en aliments de bétail.

Quant aux transferts d'argent comme sources de revenus, ils permettent globalement de soutenir la sécurité alimentaire des ménages et de thésauriser surtout par la constitution du cheptel. Une grande partie des sources alimentaires des ménages pauvres est constituée exclusivement des crédits et

dons provenant des ménages moyens et aisés. Aussi, les dons de nourriture sont aussi accordés en quantités importantes.

Compte tenu de la situation alimentaire difficile, il a été constaté une augmentation du nombre d'actifs à l'exode. Les revenus issus de l'exode servent normalement à combler les besoins alimentaires et le bien-être des ménages. Toutefois, à cause des déficits alimentaires et des prix élevés sur les marchés, les revenus tirés de la migration combleront difficilement tous les besoins, particulièrement au Tchad.

Globalement, les stratégies d'assurance sont mises en œuvre par la majorité des ménages. Cependant, des stratégies de crise commencent à être développées par les ménages les plus pauvres dans certaines localités de la zone sahélienne du Tchad (réduction des repas, recherche des céréales dans les fourmillères, etc.).

III . INTERVENTIONS DES ACTEURS

Présentement, des actions sont en cours à travers des programmes d'aide alimentaires, ventes à prix modéré et des programmes de cash transfert.

Au Mali, le gouvernement envisage de mobiliser 77 milliards de FCA pour des actions subventionnées dans les zones les plus affectées, distributions alimentaires, distribution de semences et reconstitution du stock national de sécurité alimentaire.

Au Niger, l'Etat mobilisera un montant de 160 milliards de FCFA pour des Programme d'urgence de cultures irriguées, de sécurisation de l'élevage, d'activités génératrices de revenu et de reconstitution du stock national. Le programme a démarré de manière précoce.

Au Burkina Faso, dès le mois d'octobre, le Gouvernement avait déjà débloqué 6 milliards FCFA pour l'achat de céréales au profit des populations vulnérables. Afin d'améliorer la disponibilité alimentaire, il a également initié une opération dite « bondofa » à hauteur de 2 milliards de FCFA pour la production de céréales de 50 000 tonnes de maïs de contre saison. Cette opération risque de connaître des difficultés du fait de l'insuffisance des ressources en eau pour les cultures de contre saison. En plus de ces mesures, le gouvernement a élaboré et adopté un plan opérationnel d'intervention en vue de faire face aux difficultés alimentaires en perspective ; son coût total est estimé à environ 70 milliards FCA.

En Mauritanie, le Gouvernement a élaboré un Plan Emel (Espoir) d'un coût global de 45,4 milliards d'ouguiyas en vue de répondre à la situation difficile des populations et du cheptel touchés par les effets de la sécheresse. Le programme Emel comporte un volet alimentation humaine à travers une composante SAVS (Stocks alimentaires Villageois de Solidarité), une composante distribution gratuite de vivres, une composante « boutiques témoins » et un volet assistance au cheptel. Ce programme n'a pas de volet de déstockage du bétail, ce qui permettrait de mieux gérer l'effectif des troupeaux en période de soudure.

L'ensemble de ces programmes, s'ils sont financés et mis en œuvre à temps, contribueront significativement à contenir les difficultés alimentaires dans les pays concernés. Cependant, ces programmes devraient être réévalués en fonction des résultats des enquêtes de sécurité alimentaire en cours dans les pays.

IV. PERSPECTIVES ALIMENTAIRES

Au vu des déficits de production agro-pastorale, du niveau élevé des prix sur les marchés, de la baisse des revenus des populations agropastorales, la situation alimentaire est critique dans la bande sahélienne au Tchad, dans l'extrême Nord de Tillabéry, le Centre de Tahoua et l'Est de Zinder au Niger, dans la bande sahélienne du Nord des régions de Koulikoro, Ségou et Mopti au Mali, dans le Nord, le Sahel et le Plateau central au Burkina Faso, dans la zone d'agriculture pluviale et la zone agropastorale au Sud-Est de la Mauritanie.

Les populations les plus menacées dans ces régions sont les **cultivateurs**, les **nomades** et les **agropasteurs**. Ces populations doivent être assistées à travers des opérations de travaux de haute intensité de main d'œuvre, de transfert ciblé, de mise en place de banques céréalières villageoises et de renforcement des moyens d'existence. Le choix entre transfert en cash ou en vivres devra se faire selon les conditions du marché et les capacités des partenaires.

En perspectives, une dégradation de la sécurité alimentaire dans ces zones est prévisible, si les actions d'atténuation programmées ne sont pas mises en œuvre, à temps.

Une surveillance de la situation alimentaire dans la région ouest africaine devra faire l'objet d'attention par les dispositifs nationaux et régionaux d'information.

V. RECOMMANDATIONS A L' ENDROIT DES GOUVERNEMENTS

- Lever les interdictions de sortie des produits alimentaires ;
- Elaborer un plan national de soutien aux populations vulnérables au Tchad ;
- Suivre et évaluer les plans nationaux de soutien aux populations vulnérables et mobiliser les ressources nécessaires à leur mise en œuvre ;
- Poursuivre l'assistance aux populations à travers des opérations de travaux de haute intensité de main d'œuvre, de transfert ciblé, de mise en place et de renforcement de banques céréalières villageoises et des moyens d'existence dans les zones affectées. Le choix entre transfert en cash ou en vivres devra se faire selon les conditions du marché et les capacités des partenaires ;
- Sensibiliser les éleveurs et/ou initier des programmes pour le déstockage du bétail afin de minimiser les pertes éventuelles ;
- Améliorer la disponibilité en aliment bétail ;
- Appuyer les populations affectées en semences pour la prochaine saison pluviale ;
- Poursuivre et intensifier les actions d'appui à la nutrition dans l'ensemble de la région.

Ces recommandations pour des actions d'urgence n'excluent pas la nécessité de conduire des actions de développement agropastoral, de facilitation du commerce, de gestion des risques de catastrophes et de concertation entre les acteurs.